

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.193

L'An deux Mille Dix, le 28 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux,

ETAIENT REPRESENTES : M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
M. CHABASSE représenté par Mme DUMAS
M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD
M. PRUDENCIO représenté par M. DENIS

ETAIT ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

M. PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

L'article L.1413-1 du Code général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de plus de 10 000 habitants, une Commission Consultative des Services Publics Locaux doit être créée pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par une convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission présidée par le Maire, comprend des représentants du Conseil Municipal, désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales.

Chaque année, sur rapport de son président, la commission examine :

- le rapport annuel produit par le délégataire de service public comportant notamment les comptes relatifs au service public délégué et portant analyse de la qualité du service,
- les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, du service d'assainissement, du service de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères,
- le bilan d'activités des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Elle est en outre consultée sur :

- tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce sur le principe de cette délégation de service public,
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie,
- tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

Pour notre ville, la commission consultative sera compétente en ce qui concerne l'eau, le Casino, les Jardins du Monde, le Port, le Golf et le Centre Equestre.

Il vous est proposé de fixer à 10 le nombre des représentants du Conseil Municipal.

Au titre des associations locales, il vous est proposé la nomination de :

- Madame Lyliane ISENDICK-MALTERRE, au titre du Comité Local de Défense des Consommateurs
- Monsieur Claude BOE, au titre de l'association Royan Océan Club Golf
- Monsieur Patrick LE GUINIO, au titre des Plaisanciers du Port de Royan
- Monsieur Claude CHERRY, au titre de l'association du Centre Socio Culturel de Royan,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,
- APRES élection,

DECIDE

- de fixer à 10 le nombre des représentants du Conseil Municipal, membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

- d'élire comme représentants du Conseil Municipal :

- Monsieur Bernard GIRAUD
- Monsieur Jacques LABIA
- Madame Marie-Noëlle PELTIER
- Monsieur Gérard FILOCHE
- Madame Marie-José DAUZIDOU
- Monsieur Daniel COASSIN
- Monsieur Michel SERVIT
- Monsieur Michel MERLE
- Monsieur Jacques GUIARD
- Monsieur René-Luc CHABASSE

- de désigner au titre des associations locales :

- Madame Lyliane ISENDICK-MALTERRE, au titre du Comité Local de Défense des Consommateurs
- Monsieur Claude BOE, au titre de l'association Royan Océan Club Golf
- Monsieur Patrick LE GUINIO, au titre des Plaisanciers du Port de Royan
- Monsieur Claude CHERRY, au titre de l'association du Centre Socio Culturel de Royan,

- de charger Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation de saisir ladite commission pour avis préalable sur tout projet de délégation de service public et tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant que n'intervienne la délibération du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 1^{er} juillet 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD